



FORMATION DES ENSEIGNANTS : encore et toujours du bricolage !!!

Le ministère vient enfin de faire parvenir aux recteurs et aux inspecteurs d'académie la note de cadrage qui tente de préciser le dispositif d'accueil et de formation des fonctionnaires stagiaires.

Par son flou, ce texte traduit toute la difficulté ministérielle à mettre en œuvre une mastérisation mal préparée et mal organisée qui ne répond en rien à la nécessité d'une formation professionnelle par alternance. Le ministère n'a plus la main : ni sur la formation initiale des étudiants abandonnée aux universités, ni sur la formation des fonctionnaires stagiaires que chaque recteur et chaque inspecteur d'académie organisera à sa guise.

Le texte leur laisse beaucoup de latitude pour résoudre la quadrature du cercle : assurer la formation des stagiaires tout en les utilisant comme moyens d'enseignement. Le tout en donnant l'illusion de l'efficacité par un accompagnement ou un compagnonnage aux contours extrêmement flous, comme si la formation d'adultes s'improvisait. Hormis pour les EMF du premier degré, la compétence et la qualification des « compagnons » importe visiblement peu. Les futurs stagiaires vont se retrouver confrontés à la réalité de la classe sans possibilité de prendre du recul. La formation proprement dite faite de regroupements à l'université ou ailleurs -les IUFM ne sont même pas cités- est réduite à portion congrue. Une semaine maximum par an y sera consacrée, puisque le tiers temps se trouve préempté pour effectuer des stages de pratique accompagnée.

Tout cela relève du bricolage. La mastérisation, telle qu'elle est conçue, constitue une régression historique. Ses initiateurs gouvernementaux et ceux qui les ont soutenus, en s'abstenant lors du vote des décrets, portent une lourde responsabilité dans cette catastrophe. Qu'enseigner demeure le seul métier qui ne s'apprenne pas, ne semble guère les émouvoir.

Le SE-UNSA veillera à ce que les instances paritaires soient consultées sur les modalités d'organisation de cette année de formation. Il y défendra tout ce qui pourra donner du sens à une formation professionnelle indispensable.

Notre avis sur la note de cadrage :

La notion de formation en termes de stages, telle que nous la concevons, devient de plus en plus floue. Aucune modalité très précise n'est spécifiée.

La note traite aussi du privé, d'où la disparition de toute référence aux fonctionnaires. C'est une première.

Ce nouveau texte relève du bricolage. Il tente de fondre le compagnonnage dans la notion de l'accompagnement. Les modalités de mise en œuvre demeurent imprécises ; l'introduction des mots « *dans toute la mesure du possible* » ne laisse augurer rien de bon. Il est d'ailleurs cocasse de relever qu'en creux, le ministère avoue que compagnonnage et formation sont deux notions distinctes.

Au final, la formation des enseignants va bien se réduire à l'accompagnement. Seulement s'il reste du temps et si la situation locale le permet, des regroupements à l'université ou ailleurs (IUFM ?) pourront avoir lieu.